

Comment financer une formation grâce à son compte **CPF** ?

# Qu'est-ce que le CPF ?

Le **CPF** est une aide financière de l'État destinée à tous les actifs (salariés, demandeurs d'emploi, agents publics, travailleurs indépendants, professions libérales). Il remplace le DIF, Droit Individuel à la Formation depuis le 1er janvier 2015. Il permet aux personnes engagées dans la vie active de financer leurs formations tout au long de leur vie.

## Qui peut bénéficier du **CPF** ?

✓ Toute personne âgée d'au moins 16 ans, en recherche d'emploi ou non.

Depuis 2015, le CPF est alimenté chaque année en euros et non plus en heures. Les heures que vous aviez accumulées grâce au DIF ont été converties en euros (15 € par heure).

Le montant obtenu se calcule en fonction du nombre d'heures travaillées sur l'année et de vos diplômes.

	<b>Actifs</b> <i>Cas général*</i>	<b>Salariés pas ou peu qualifiés</b> <b>(CAP ou BEP)</b>
<b>Montant cumulé par année de travail</b>	<b>500 €</b>	<b>800 €</b>
<b>Plafond</b>	<b>5 000 €</b>	<b>8 000 €</b>

**\*Pour les actifs dont le temps de travail est inférieur à 50% du temps complet sur l'année, le montant versé sera proportionnel au nombre d'heures travaillées.**

# Ce guide vous présente les différentes étapes à suivre pour utiliser votre solde CPF

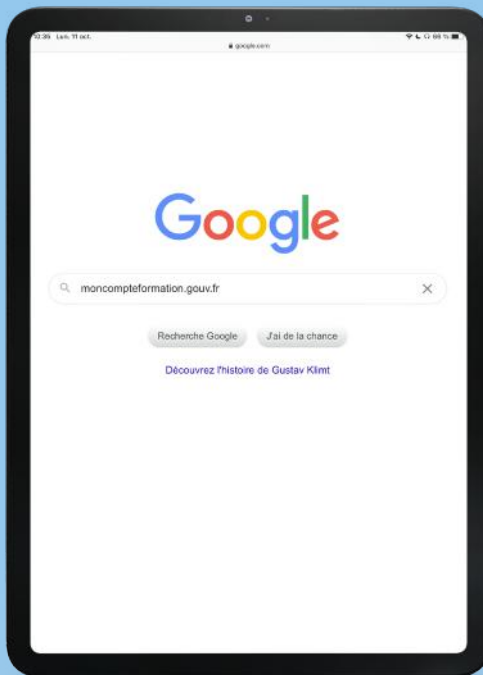
1. Créez votre compte
2. Consultez votre solde CPF
3. Trouvez votre formation
4. Inscrivez-vous à la formation



# Créez votre compte

1

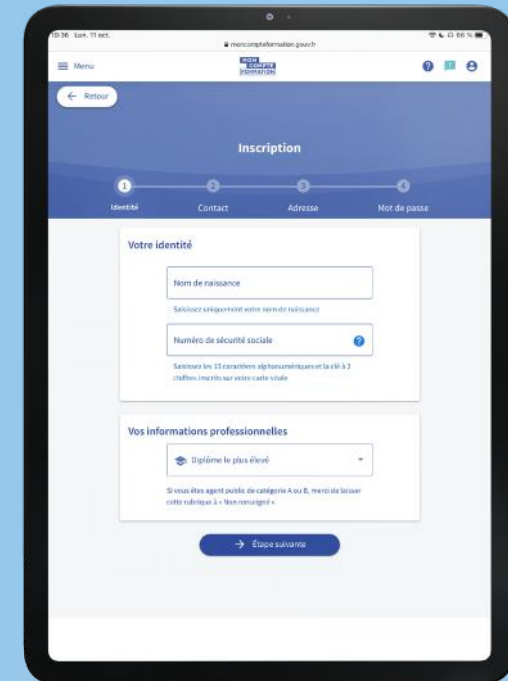
Munissez-vous de votre numéro de sécurité sociale, vous en aurez besoin pour vous inscrire ;



Rendez-vous sur  
**moncompteformation.gouv.fr**  
ou sur l'application  
"Mon Compte Formation"




Cliquez sur  
"Je crée mon compte"



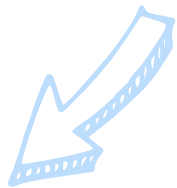
Remplissez le formulaire  
d'inscription

# Consultez votre solde CPF

# 2

Vous êtes maintenant inscrit sur [moncompteformation.gouv.fr](https://moncompteformation.gouv.fr) 

La première chose à faire est de consulter votre solde **CPF** pour savoir à combien s'élèvent vos droits à la formation.



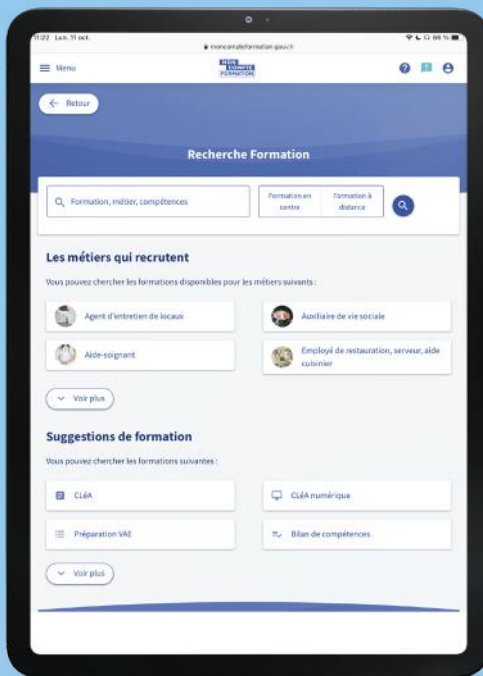
Vous le trouverez en page d'accueil. Cliquez sur "Mes droits formation" pour accéder au détail de ce montant.



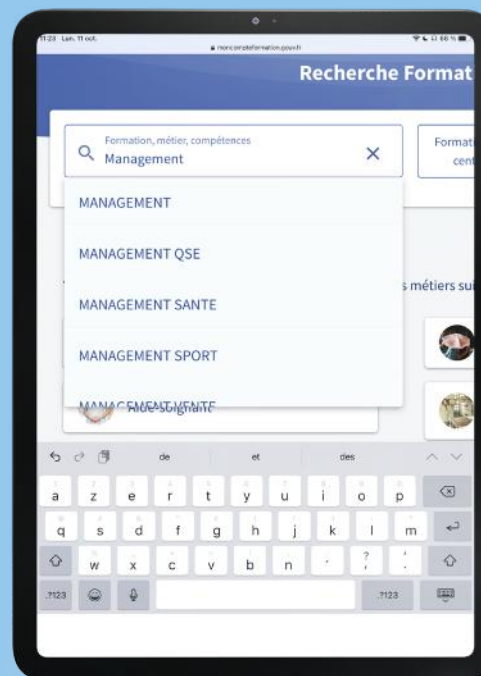
# Trouvez votre formation

# 3

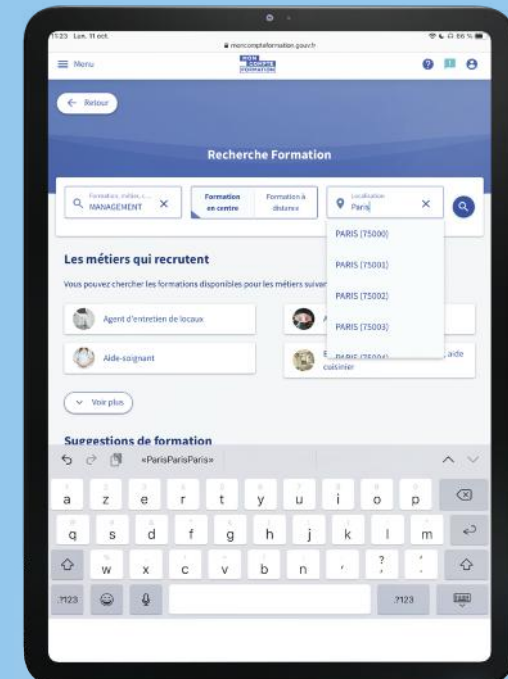
Après avoir pris connaissance de votre solde **CPF**, il est temps de trouver la formation qui correspond à vos besoins.



Revenez sur la page d'accueil et cliquez sur "Rechercher une formation"



Renseignez un mot clé dans la barre de recherche



Triez les résultats à l'aide des filtres



# Votre solde CPF est insuffisant pour payer la formation ?



Vous avez alors deux possibilités :

- ✓✓ **Vous réglez le reste à payer avec vos propres fonds;**
- ✓✓ **Vous demandez à votre employeur de payer le reste à charge**  
Dans ce cas, imprimez le document "*demande de prise en charge financière*" et faites le remplir par votre employeur.

# Inscrivez-vous à la formation

# 4

Vous avez trouvé la formation qui vous convient ?

**Parfait ! Passons à l'inscription :**

- Vérifiez une dernière fois que la formation choisie est celle qu'il vous faut puis choisissez la session qui vous convient ;
- Cliquez sur *"S'inscrire à la formation"* ;
- Remplissez le formulaire d'inscription ;
- Rendez-vous dans *"Mes dossiers de formation"* pour valider et envoyer votre dossier ;
- Si vous souhaitez suivre votre formation sur votre temps de travail, assurez-vous d'avoir l'accord de votre employeur.

**Finaliser votre inscription**

Complétez les champs suivants pour finaliser votre inscription :

1 Identité 2 Adresse

Nom de naissance

Numéro de sécurité sociale ?

Saisissez les 13 chiffres de votre numéro de sécurité sociale inscrit sur votre carte vitale et les 2 chiffres de la clé

Téléphone mobile

ou

Téléphone fixe

Adresse mail personnelle

Attention : n'utilisez pas votre adresse professionnelle.

Diplôme le plus élevé

Si vous êtes agent public de catégorie A ou B, merci de laisser cette rubrique à « Non renseigné »

Suivant





# Félicitations, votre dossier a été envoyé et sera traité dans les plus brefs délais !

L'organisme a deux jours ouvrés pour vous répondre.

Au delà de ce délai, l'inscription sera annulée et

vous ne serez pas débité.

## **Vous avez un solde CPF et vous ne savez pas dans quel domaine vous former ?**

### **Voici quelques pistes qui pourraient vous aider :**

- ✓✓ Une VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) ou un bilan de compétences pour faire le point sur vos aptitudes ;
- ✓✓ Une aide à la création d'entreprise si vous voulez vous lancer dans l'entrepreneuriat ;
- ✓✓ Le financement de votre permis B ou poids lourd, pour mettre toutes les chances de votre côté lors de votre recherche d'emploi ;
- ✓✓ Une formation pour apprendre une langue étrangère ;
- ✓✓ Une formation pour développer vos soft skills : prise de parole en public, confiance en soi...



Nous contacter : [info@topformation.fr](mailto:info@topformation.fr) | [www.topformation.fr](http://www.topformation.fr)

